**Zeitschrift:** ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische

Militärzeitschrift

**Herausgeber:** Schweizerische Offiziersgesellschaft

**Band:** 136 (1970)

Heft: 7

Artikel: L'armée française en 1939

**Autor:** Bauer, Eddy

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-46166

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Da atomare Einsätze schwer simuliert werden können, mußte sich die Truppe vor allem gegen chemische Kampfstoffe wehren, die zum erstenmal in sehr wirklichkeitsnaher Weise aus Flächenflugzeugen abgesprüht wurden. Der ungewöhnliche und heimtückische Angriff aus der Luft lähmte Teile der Verteidiger so, dåß die auf Grund des AC-Merkblattes gründlich geübten und theoretisch beherrschten Verhaltensregeln teilweise vergessen wurden. Obwohl seit einiger Zeit die AC-Grundausrüstung mit Seife, Bürste usw. fleißig inspiziert und umhergetragen wird, blieben ganze Züge untätig im chemischen Sprühregen liegen. Viele unterließen im ersten Schock der überraschenden Erscheinung jeden Versuch grober Säuberung, und auch die sorgfältig ausgebaute Entgiftungsstelle blieb oft unbenutzt. Die Versuche mit dieser realistischen Möglichkeit des C-Einsatzes sollten unbedingt fortgesetzt werden, um die Truppe vor allem in der entscheidenden Anwendungsstufe an das perfide Lähmungsmittel zu gewöhnen. Es zeigte sich dabei auch, daß die blitzschnelle Handhabung der Schutzmaske noch nicht erreicht ist. Hier helfen wahrscheinlich nur unangenehme, aber wirksame Festigungsübungen, etwa in dem Sinne, daß jede Scharfschießübung im Schutzanzug zu absolvieren ist oder daß Ausdauerprüfungen in der Gasmaske verlangt werden.

### 9. Die Abwehr subversiver Tätigkeit

Besonders unangenehm wirkte besonders in der zweiten Manöverübung das Auftreten zahlreicher Sabotage- und Agententrupps, welche, zum Teil in Tarnuniform, mit außerordentlicher Verschlagenheit Anschläge auf wichtige Knotenpunkte des Abwehrnetzes durchführten. Der Verteidiger, offenbar gewohnt, im eigenen Land zu kämpfen, agierte dabei recht sorglos, so daß zahlreiche schwierige Aktionen überraschend leicht gelangen. Dies dürfte ein Hinweis sein, daß der taktische Wachdienst mit vermehrtem Ernst betrieben werden muß. Wahrscheinlich würde es sich lohnen, im Regiments- oder Bataillonsverband einen besondern kleinen Ausbildungsstab für den Wachdienst im Wiederholungskurs zu bilden und die Zugswachen in ganznächtigen Übungen in allen Erscheinungsformen subversiver Kampftätigkeit zu prüfen. Dies wäre gleichzeitig eine mit geringem Aufwand verbundene Möglichkeit, die im argen liegende Nachtausbildung konsequenter zu schulen. Selbstverständlich gelingt es in Manövern nie, das artfremde Element der friedlichen Zivilbevölkerung auszuschalten und damit unliebsame und verwirrende Zwischenfälle zu verhindern. Deshalb sollten die subversiven Aktionen weniger aggressiven Charakter haben und sich vermehrt auf die passive Form der Beobachtung beschränken. Schlechte Verhaltensweisen könnten mit dem Photoapparat bekämpft oder indirekt durch den Schiedsrichter geahndet werden. Ganz entschärft darf aber die Tätigkeit der Saboteure und Agenten nicht werden, denn sie gehört zur Kriegswirklichkeit. Wir haben uns damit abzufinden, auch wenn es ärgerlich ist, von verkleideten «Brandenburgern» überfallen zu werden.

#### 10. Schlußbemerkungen

Die Manöver 1970 des FAK 4 sollten ihre Fortsetzung finden, denn sie führten entscheidend weg von romantischen, aber unrealistischen Spielformen früherer Übungen. Sie bildeten gleichzeitig Vorbild für Gefechtsexerzieren im kleineren Rahmen, wo es sogar noch besser möglich sein wird, den Kampf der verbundenen Waffen zu schulen. Hauptwert dieser Manöver lag aber wohl darin, daß auf eindrückliche Weise mit Hilfe des modernen Feindbildes demonstriert wurde, wo die wahren Ausbildungsziele liegen. In Anbetracht unserer kurzen Ausbildungszeit sind diese so zahlreich, daß der Ruf nach Beschränkung auf Wesentliches für alle Führungsstufen zum vordringlichen werden muß. Dabei dürfte keine Zeit mehr übrigbleiben für an sich wertvolle Anliegen, wie Seeuferreinigung, Autowrackbeseitigung, unmilitärischen Sportbetrieb, Defilierübungen und anderes. Die realistischen Manöver des FAK 4 haben in dieser Beziehung einen unbestechlichen Maßstab gezeigt, denn dem Diktat des Feindbildes können wir uns nicht entziehen.

# L'armée française en 1939

Lt col Eddy Bauer

Les Alliés occidentaux pouvaient-ils gagner la deuxième guerre mondiale dès septembre 1939? Telle est la question que se pose et que résoud par l'affirmative, M. Jon Kimche dans un récent ouvrage, dont le compte rendu a paru dans le numéro 3 (mars 1970) de l'ASMZ<sup>I</sup> n° 3/1970, p. 189.

Du point de vue de la méthode historique la plus rigoureuse, peut-être, pourra-t-on reprocher à l'auteur de ces lignes de s'en prendre à M. Jon Kimche et à son ouvrage, à travers le compte rendu que lui a consacré notre camarade W. M. Reste, toutefois, que ce compte rendu n'a certainement, dans son extrême bienveillance, ni trahi l'auteur ni déformé ses thèses.

C'est donc à M. Jon Kimche et à nul autre qu'il faut attribuer l'effarante affirmation selon laquelle, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, 800 000 Allemands sommairement instruits et pauvrement armés, faisaient face sur les positions imparfaitement aménagées du Westwall à «102 divisions françaises complètes et parfaitement équipées²».

Mais avant de reprendre le bilan de l'armée française à l'échéance du jour où l'ambassadeur Coulondre porta à la Wilhelmstrasse la déclaration de guerre de son gouvernement, voyons à quoi correspondaient les 800 000 Allemands qui, depuis le 25 août 1939, montaient la garde entre le massif de l'Eifel et le coude que forme le Rhin à Bâle. A cet effet, nous nous appuyerons sur l'ouvrage du lieutenant général Burkhart Mueller-Hillebrand, «Das Heer 1938–1945³», paru en 1956 et dont les chiffres depuis lors n'ont jamais été contestés.

Nous y trouvons qu'à la date susindiquée, le groupe d'armées C (colonel-général von Leeb) disposait déjà sur le Westwall de trois armées (5°, 1<sup>re</sup> et 7° armées), de 9 corps d'armée et de 31²/3 divisions. Mais, le 1<sup>er</sup> septembre déjà, l'OKH tirait de ses réserves générales, 3 autres divisions, pour les diriger sur l'ouest, et, le surlendemain, lui en destinait encore 9 dont la dernière achevait ses débarquements, à la date du 10 septembre. Ce qui nous donne un total général de 43²/3 divisions d'infanterie, soit plus du tiers des forces terrestres (108 divisions) mises sur pied par le Troisième Reich en vertu du Fall «Weiss³».

<sup>2</sup> ASMZ n° 3/1970, p. 189.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jon Kimche, «Kriegsende 1939? Der versäumte Angriff aus dem Westen», Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart 1969.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> «Das Heer 1933–1945. Entwicklung des organisatorischen Auf baues»; Band II: Die Blitzfeldzüge 1939–1941, p. 21/22, Verlag E.S. Mittler & Sohn, Frankfurt am Main 1956.

Ces chiffres et ces dates méritaient d'être rappelés pour deux raisons:

1° parce que devant le Tribunal international de Nuremberg, le maréchal Keitel et le colonel-général Jodl, respectivement chef d'état-major et chef du Bureau des opérations de l'OKW, ont affirmé que la Wehrmacht n'avait pas concentré plus de 25 divisions sur le Westwall durant la campagne de Pologne. On conçoit aisément qu'accréditée par d'aussi hautes personnalités, cette légende ait fait son chemin dans le public mal informé. Ce n'en est pas moins une légende;

2° parce que le décret français de mobilisation générale prenant son effet le 2 septembre o heure (premier jour de mobilisation), il s'ensuit que les Allemands, en place dès le 25 août<sup>4</sup>, ont disposé d'une semaine d'avance par rapport à leurs adversaires, et que, réglée comme elle l'était en 1939, la concentration française allait s'étendre jusqu'au 21 septembre suivant. Il est clair, en effet, que cette semaine de répit ne fut pas perdue par la défense qui perfectionna son dispositif.

Aux assises internationales de Nuremberg, Keitel et Jodl affirmèrent encore et tout aussi faussement que le groupe d'armées C s'était trouvé opposé à 115 divisions franco-britanniques. Plus modeste dans son appréciation, M. Jon Kimche se contente de 102 divisions françaises. Mais comment établit-il ce décompte? Pour avoir fait le nôtre, nous n'en trouvons plus que 77 mobilisées et opérationnelles aux environs du 10 septembre 1939, soit un quart de moins et se répartissant entre:

- 72 divisions d'infanterie métropolitaines (DI), nord-africaines (DINA), coloniales (DIC) et marocaine (1<sup>re</sup> DM);
- 3 divisions de cavalerie (DC);
- 2 divisions légères mécaniques (DLM).

En articulant ces chiffres, nous nous fondons sur les tomes II et III de l'ouvrage «Guerre 1939–1945; les Grandes Unités françaises; historiques succincts», publiés en novembre 1967, grâce à la diligence des généraux de Cossé-Brissac et Fournier, par le Service historique de l'état-major de l'Armée de terre<sup>5</sup>.

Nous y trouvons, sous forme de tableaux, la description de chacune des divisions françaises engagées dans le conflit entre le 2 septembre 1939 et le 25 juin 1940. Ces notices s'accompagnent de l'indication pour chaque division, de la formation supérieure (corps d'armée, armée, groupe d'armées ou GQG) à laquelle elle a été subordonnée, des stationnements successifs de ses PC, des renforcements qu'elle a reçus, des détachements qu'elle a consentis, et, enfin, de manière toujours claire, encore qu'en style télégraphique, de ses mouvements et opérations durant la période considérée.

Comme on voit, c'est à un vrai travail de bénédictins que se sont livrés, des années durant, les collaborateurs du Service historique de l'Armée française, et, pour les avoir contrôlés sur certains points de détail de nous bien connus, nous ne trouvons aucune raison qui nous conduirait à mettre en doute les chiffres que nous trouvons dans ces recueils: indubitablement, ils expriment avec une exactitude et une sincérité absolues la réalité du moment, peu satisfaisante en septembre 1939 et tragique en mai-juin 1940.

<sup>4</sup> L'offensive contre la Pologne devait être déclenchée le 26 à l'aube, mais fut ajournée au dernier moment sur la nouvelle que Londres et Varsovie venaient de conclure un traité d'alliance.

<sup>5</sup> Ministère des armées, état-major de l'armée de terre, Imprimerie nationale, Paris 1967. Le premier tome est consacré à l'inventaire des régions militaires, CA, régions fortifiées, CA de forteresse et groupements de l'ordre du CA, et la collection se complète d'un atlas.

A ces 77 divisions, tant d'active que de réserve, ajoutons pour être tout à fait complet, 2 brigades de spahis (BS). Mais nous ne ferons pas de même, en ce qui concerne les 54 régiments d'infanterie de forteresse (RIF) qui, à la déclaration de guerre, occupaient 24 secteurs fortifiés ou défensifs, s'échelonnant entre la région de Dunkerque et celle de Menton dans les Alpes maritimes; dépourvues de tous moyens de transport hippo- ou automobiles, ces troupes, effectivement, dont les effectifs équivalaient à 18 infanteries divisionnaires, ne pouvaient quitter leurs positions pour participer à une action offensive sur territoire ennemi.

En septembre 1939, la partie que prétend arbitrer et juger M. Jon Kimche, ne s'est donc pas jouée à 102 divisions françaises contre 43 allemandes, mais si ce point est et demeure établi à l'encontre des affirmations de l'auteur anglais, on n'en déduira pas que le général Gamelin ait disposé à cette date de 77 divisions, pour attaquer le Westwall et venir, dans un premier mouvement, border le Rhin entre Spire et Coblence. La réalité est bien différente.

«Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances», avait accoutumé de dire le baron Louis qui releva l'économie française au lendemain de Waterloo. De la part du commandant-en-chef désigné, cette maxime consiste à dire en temps utile et avec l'autorité nécessaire, à son ministre des Affaires étrangères: «Faites-moi de bonne diplomatie, et je vous ferai de bonnes opérations.»

C'est ainsi qu'au moment où Bismarck agitait le chiffon rouge de la dépêche d'Ems, devant le mufle du «taureau gaulois», Moltke pouvait compter sur une conjoncture diplomatique particulièrement favorable: la Bavière et le Wurtemberg, réconciliés avec la Prusse, la Grande-Bretagne de la reine Victoria et de Gladstone, favorable à Berlin, et le tsar Alexandre II, prêt à foncer sur l'Autriche, si, à l'occasion du conflit franco-allemand, François-Joseph entreprenait de venger sa défaite de 1866.

Pareillement, fin-juillet 1914, Joffre pouvait compter sur l'offensive russe pour le 15<sup>e</sup> ou 17<sup>e</sup> jour suivant la mobilisation générale, cependant que la violation de la neutralité belge à laquelle il s'attendait, provoquerait vraisemblablement l'application des conventions d'état-major franco-britanniques. D'autre part, le 4 juin 1902, l'Italie s'était engagée à observer une stricte neutralité, non seulement si l'Allemagne attaquait la France, mais encore: «au cas où la France, par suite d'une provocation directe, se trouverait réduite à prendre, pour la défense de son honneur et de sa sécurité, l'initiative d'une déclaration de guerre<sup>6</sup>.»

Enfin le roi Alphonse XIII avait fait savoir à Paris qu'en cas de guerre européenne, la France pouvait se dispenser de maintenir un seul soldat sur ses frontières pyrénéenne et marocaine.

Comme quoi, les multiples ministres qui s'étaient succédés au Quai d'Orsay entre 1890 et 1914, s'étaient dans l'ensemble, montrés beaucoup plus habiles que les chanceliers Caprivi, Hohenlohe, Bülow et Bethmann-Hollweg qui occupèrent le pouvoir durant la même période. Quoi qu'il en soit, comme celle de Bismarck au profit de Moltke, la diplomatie française, à la veille de la première guerre mondiale, avait nettoyé l'échiquier international au profit du général Joffre.

Du palais du Quai d'Orsay où, depuis plus d'un siècle, réside le Ministère français des affaires étrangères, au n° 4<sup>bis</sup> du boulevard des Invalides, où le général Gamelin, chef d'état-major de

<sup>6</sup> D'après Bernadotte E. Schmitt, «Comment vint la guerre» (1914), tome I, p. 19, Alfred Costes, éditeur, Paris 1932.

la Défense nationale, avait son bureau, il n'y a que quelques pas. Jamais, pourtant, le pouvoir politique et le commandement militaire ne s'ignorèrent à tel point. Mieux encore, entre 1935 et 1939, alors que le réarmement du Troisième Reich battait son plein, la diplomatie française s'ingénia à créer de nouveaux théâtres d'opérations que l'armée française était chargée de meubler, aux frais, bien entendu, de celui du Nord-Est.

Au lendemain du putsch nazi de Vienne (25 juillet 1934) qui coûta la vie au chancelier Dollfuss, les relations franco-italiennes, en haine de l'Anschluss, étaient redevenues si confiantes que les états-majors de Paris et de Rome furent autorisés par leurs gouvernements à signer une convention militaire. Moins de cinq ans plus tard, soit le 23 mai 1939, à la suite de l'affaire des sanctions et de la guerre civile espagnole, l'Italie fasciste entrait officiellement dans l'alliance du Troisième Reich, et le fameux «Pacte d'acier», signé ce jour-là par le comte Ciano et von Ribbentrop, présentait un caractère offensif que n'avait jamais connu l'ancienne Triplice, même aux temps de Crispi que ses compatriotes surnommaient le «misogallo».

A la même date, la guerre civile venait de se terminer en Espagne, par la victoire totale des armes nationalistes. On pouvait donc se demander quel serait le comportement du général Franco, au cas d'une conflagration européenne. Assurément, le bon sens lui conseillait de s'attacher à effacer les traces de trois ans d'hostilités, plutôt que de se lancer dans l'aventure, pour faire expier à la France, l'appui que les gouvernements de Front populaire avaient prêté à ses adversaires de gauche et d'extrême gauche. On redoutait, toutefois, que la faiblesse présente de l'Espagne ne permît à Hitler et Mussolini de maintenir leurs corps de «volontaires» dans la péninsule, voire de s'implanter aux Baléares et à Ceuta en face de Gibraltar.

Dans ces conditions que lui avait créées le Quai d'Orsay, force fut bien au général Gamelin de consacrer 17 divisions aux éventuels théâtres d'Afrique du Nord et du Sud-Est, savoir:

1° en Afrique du Nord (général Noguès) la 1<sup>re</sup> DM à Méknès, et la 82° DI à Oran, face aux Espagnols; en Tunisie, face aux Italiens, les 82°, 85° et 87° DI, échelonnées entre la ligne de Mareth et le massif du Zaghouan;

2° entre le Rhône et les Alpes, le groupe d'armées n° 1 (GA 1: général Billotte) encadrant la 6° armée, 3 corps d'armée (14°, 15° et 16° CA), 9 divisions d'infanterie métropolitaines<sup>8</sup> et les 1<sup>re</sup> DINA et 2° DIC.

3° à Toulouse, la 67° DI, aux ordres du général commandant, la 17° Région militaire. L'Italie ayant proclamé sa «non-belli-gérance», il était, dans cette hypothèse, envisagé, d'ores et déjà, de disposer du GA I, en faveur du théâtre d'opérations du Nord-Est (général Georges). Mais, en présence du développement inattendu, aussi bien pour les Français que pour les Italiens, des opérations en Pologne, Mussolini n'allait-il pas revenir sur cette décision d'abstention? C'est pourquoi, pour procéder à ce remaniement de son dispositif, le général Gamelin attendit que les premières neiges de l'automne eussent rendu impraticables les cols des Alpes, entre le mont Blanc et la Méditerranée.

77 - 17: 60

Mais qu'on ne déduise pas de cette soustraction que le commandant-en-chef du théâtre d'opérations du Nord-Est (général Georges) ait disposé en fin de concentration, d'une soixantaine de divisions qu'il eût pu jeter à l'assaut du Westwall, en leur répétant le mot d'ordre du mois d'août 1914: «En avant, partout et à fond!»

Joffre, en 1914, s'était fort peu préoccupé de la Suisse, alors qu'aux environs du 14 juillet 1939, les généraux Gamelin et Georges recevaient dans le plus grand secret à Paris, le colonel EMG Petitpierre, chef d'état-major du 1<sup>er</sup> CA qui, d'ordre du colonel commandant de corps Guisan, et avec l'approbation du chef du Département militaire fédéral, était venu leur présenter une manière de «plan des besoins» de l'armée suisse (artillerie lourde, DCA, aviation), au cas où la Wehrmacht eût entrepris de violer notre neutralité. D'une part, l'ennemi éventuel pourrait être tenté de tourner par le sud le rempart de la ligne Maginot; d'autre part, à la suite de la conclusion du «Pacte d'acier», on pouvait s'attendre à le voir chercher à opérer dans la région de Lyon, sa jonction avec l'armée italienne.

Le 15 août suivant, le général Georges se rendait dans la ligne Maginot, accompagné de Winston Churchill et du majorgénéral Spears. Commencée à Lautenbourg, au sommet de l'angle que forment le Rhin et la frontière franco-allemande, cette visite – chose significative – s'acheva dans les organisations fortifiées de la région du Glaserberg qui dominaient de plus de 300 m la frontière suisse entre Roggenburg et Lucelle. De retour à Londres, Churchill écrivait à ce propos à sir Hore Belisha, alors secrétaire d'Etat au War Office, après s'être plaint du refus de collaboration de l'armée belge:

«A l'autre extrémité de la ligne du front, au sujet de laquelle j'ai été en mesure d'apprendre bien des choses, les Français ont usé de tous les moyens en leur pouvoir pour faire face à une invasion passant par la Suisse. Cette opération se traduirait par une avance allemande qui remonterait le cours de l'Aar et serait protégée sur sa droite par un mouvement à travers la trouée de Belfort ou dans sa direction.»

Pour faire face à cette hypothèse, le haut commandement français se décida à étayer les secteurs fortifiés de Colmar et de Mulhouse et les secteurs défensifs d'Altkirch, de Montbéliard et du Jura, à l'aide d'une 8° armée (général Garchery) qui, en fin de mobilisation, comptait à son ordre de bataille, outre les troupes de forteresses affectées auxdits secteurs, les 7° et 13° CA et 4 divisions d'infanterie, plus la 2° DC<sup>10</sup>.

Resteraient donc 55 divisions de tous les types, pour participer à l'offensive que le général Gamelin se proposait de lancer en direction de Mayence.

On remarquera, toutefois, que si cette opération se trouvait protégée à droite par le profond fossé du Rhin, il convenait de la couvrir à gauche, de manière qu'elle ne risquât pas d'être prise en flanc et profondément débordée par une contre-offensive allemande débouchant de Luxembourg sur Thionville. Cette mission fut assumée par la 2<sup>e</sup> armée (général Huntziger) qui, avec le 21<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> CA, 4 divisions d'infanterie<sup>11</sup> et la 7<sup>e</sup> DIC, s'installa défensivement entre Longwy et Sedan.

En présence de l'inconnue belge, lui faisaient suite, de Sedan (exclusivement) à Dunkerque, le détachement d'armée des Ardennes (future 9<sup>e</sup> armée: général Corap), et la 1<sup>re</sup> armée (général Blanchard) qui totalisaient 5 corps d'armée, 8 divisions d'infanterie, la 1<sup>re</sup> DIC et la 1<sup>re</sup> DC.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En cas de guerre européenne provoquée par une nouvelle tentative d'Anschluss, un CA français à 3 divisions devait venir s'insérer entre les armées italienne et yougoslave. D'autre part, le SR italien fournit au Deuxième Bureau français la liste des agents de l'Abwehr qu'il avait identifiés.

<sup>8 27°, 28°, 29°, 30°, 31°, 63°, 64°, 65°, 66°</sup> DI.

<sup>9</sup> Winston S. Churchill, «La deuxième guerre mondiale», I: L'orage approche. D'une guerre à l'autre, p. 391, La Palatine, Genève 1948.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> 13°, 14°, 47°, 57° DI. <sup>11</sup> 10°, 20°, 55°, 71° DI.

Pour terminer cette tournée d'inspection, relevons qu'à la date du 10 septembre 1939, la 60<sup>e</sup> DI se trouvait dans la région de Nantes-Saint-Nazaire, et les 54<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup>, dans la région parisienne, affectées à des missions de sécurité.

De sorte que sur 60 divisions attribuées au nord-est, il en faut déduire 23, écartées du théâtre d'opérations principal qui se limitait à droite au Rhin, et à gauche à la Moselle. Et le chiffre de 37 divisions auquel nous arrivons en fin de compte, comprend encore les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> DLM maintenues en réserve par le GQG. On est donc bien loin des 102 divisions françaises sur lesquelles M. Jon Kimche base ses considérations et conclusions stratégiques.

Il est vrai que le groupe d'armées n° 2 (général Prételat) chargé de l'opération que le commandant-en-chef français destinait à soulager la Pologne, n'avait pas devant lui l'ensemble de l'Heeresgruppe C, mais la seule 1<sup>re</sup> armée allemande (général de l'infanterie von Witzleben) qui, selon le précieux ouvrage du lieutenant-général Mueller-Hillebrand<sup>12</sup>, encadrait à la date du 10 septembre 1939, les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> AK, les Grz Tr «Saarpfalz» et 17 divisions d'infanterie dont 7 de première vague, 4 de deuxième, 5 de troisième et 1 de quatrième. Ce qui donnerait aux Français un avantage numérique d'environ deux à un.

Cette supériorité, néanmoins, se trouvait partiellement compensée par deux facteurs qui, pour être ordinairement méconnus, méritent tout de même d'être portés à la connaissance du lecteur.

Tout d'abord le tracé de la frontière franco-allemande. Il remontait au second traité de Paris (20 novembre 1815) que les Coalisés avaient imposé au roi Louis XVIII, en conséquence de da défaite de Waterloo, de l'abdication définitive de Napoléon, de l'invasion et de l'occupation militaire d'une partie de la France, et visait à lui ôter toute chance de succès, au cas où un nouvel accès d'impérialisme ressaisirait la «Grande Nation».

Jalonnée sur le terrain par les ingénieurs-topographes de la confédération germanique, cette frontière – comme elle le fait encore aujourd'hui – laissait la France dans les fonds et mettait la plupart des points dominants en territoire prussien ou bavarois. En 1919, Clemenceau se vit refuser par ses alliés anglo-saxons, jusqu'à la moindre rectification de ce tracé désastreux, et dut se contenter, en échange de cette renonciation à la frontière beaucoup plus avantageuse du 30 mai 1814, de la démilitarisation perpétuelle de la rive gauche du Rhin. On sait ce qu'il en advint le 7 mars 1936. Hitler, de ce fait, héritait d'une situation particulièrement avantageuse.

Un autre facteur qu'il faut faire entrer en ligne de compte dans ce bilan des forces en présence à la date du 10 septembre 1939, entre Rhin et Moselle, c'est celui que représentaient les fortifications permanentes du Westwall. Dans son ouvrage «Heer in Fesseln¹³», le lieutenant-général Siegfried Westphal les a qualifiées de «gigantischer Bluff». Assurément, le système n'était pas achevé et n'avait pas la consistance de la ligne Maginot, mais la casemate allemande de type B, ainsi que le constate le major-général Ulrich Liss¹⁴, n'en était pas moins à l'épreuve de l'obus français de 155 mm. Quant aux «matériels de grosse destruction» (220, 280, 320 et 400 mm), leur entrée en ligne n'était pas prévue avant la fin de la concentration (16° au 20° jour de mobilisation), et il fallut encore attendre les premiers mois de 1940, pour les voir enfin dotés de projectiles modernes de pénétration, à fusée de culot.

12 op. cit., ibid.

13 p. 118, Athenäum-Verlag, Bonn 1950.

On n'oubliera pas, sous cette rubrique de la fortification, le large emploi fait par les Allemands, des mines antichars et de toutes sortes de pièges explosifs antipersonnels qui infestaient véritablement les avancées du Westwall. Les Français, pas plus que les autres armées de l'époque, ne disposant d'aucun appareil de déterminage, leur progression se trouva considérablement ralentie par les effets matériels et moraux obtenus par ces nouveaux moyens de combat.

En relisant les réflexions pessimistes qu'inspire au lieutenantgénéral Westphal, l'état de préparation dans lequel se trouvait la Wehrmacht, le jour de la déclaration de guerre, nous songeons à ce mot si profond de Napoléon qui disait, face à de pareilles plaintes de la part de ses maréchaux: «On ne voit que ses plaies.» Revenons donc à l'armée française de la même époque, et faisons l'inventaire de ses plaies: tâche d'autant plus nécessaire et urgente que l'ouvrage de M. Jon Kimche nous présente ses «102» divisions comme «complètes et bien équipées».

A cet effet, on recourra de nouveau aux «Historiques succincts» qui pour chacune des grandes unités qu'ils nous décrivent, nous présentent avec les meilleures garanties d'exactitude, son «potentiel» de combat en personnel et matériel, à l'issue de la mobilisation générale, ainsi qu'à l'échéance du 10 mai 1940.

Assurément, les 2 DLM et les 3 DC qui appartenaient toutes à l'active, mobilisèrent au grand complet, mais tel n'est pas le cas concernant les 72 divisions d'infanterie que nous présente pour la même date, le Service historique de l'Armée.

Effectivement, si nous faisons abstraction des 26°, 56° et 58° DI pour lesquelles nous ne disposons d'aucun renseignement, nous n'en trouvons que 24 (vingt-quatre) qui soient montées au front, constituées «selon ordre de bataille». Près des deux tiers, soit 45, sont donc déficitaires, et les déficits qu'on nous signale, s'ils sont encore supportables dans les divisions d'active, s'accentuent notablement dans les divisions de réserve de type A, au nombre de 19, pour devenir franchement désastreux dans les 18 divisions de réserve type B, constituées au moment de la mobilisation.

Pour borner nos exemples au seul groupe d'armées n° 2, signalons que si sur le front de contact, les divisions engagées toutes d'infanterie active sont à leur complet de guerre, derrière elles, à Rosheim, par exemple, la 16° DI de réserve type A (5° armée) n'a pas touché ses canons antichars de 25 mm, et qu'à Arracourt, la 18° DI (4° armée) se présente plus dépourvue encore:

- «Personnel: 95%;
- Matériel: pas de compagnie divisionnaire antichars. Canons de 37 au lieu de 25. Pas de mortiers de 60. Matériel automobile usagé;
- Optique: déficit 30%. Pas d'ER 40 (appareil de radio)»;

nous dit à propos, l'historique qui lui est consacré<sup>15</sup>. Même son de cloche en ce qui concerne les 22<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> DI.

Quant aux divisions du type B, la notice qui nous présente sous la rubrique «potentiel», la 70° DI (réserve de la 5° armée dans la région de Saverne), nous en dit suffisamment pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'état de délabrement des autres:

- «1° Division presque uniquement composée de réservistes peu et mal instruits. Proportion insignifiante de cadres d'active.
- 2° Gros déficit en canons de 25 et matériel radio. Batterie divisionnaire antichars à trois sections. Pas d'armement de

<sup>14 «</sup>Westfront 1939/1940. Erinnerungen des Feindbearbeiters im OKH», p. 95. Die Wehrmacht im Kampf, Band 22, Kurt-Vowinckel-Verlag, Neckargemünd 1959.

<sup>15</sup> op. cit., tome II, p. 233.

DCA. Matériel auto incomplet, disparate et fatigué provenant de la réquisition<sup>16</sup>».

Or le général Prételat comptait sous ses ordres 13 de ces divisions de réserve de type A et B, pour 17 d'active. Le moyen, dans ces conditions, de pousser hardiment l'active en avant, quand le second échelon se trouvait aussi disparate et aussi mal équipé?

Comme on a vu, le déficit de l'équipement militaire français portait principalement sur les matériels antichars de 25 (infanterie) et de 47 mm (artillerie). Il est vrai qu'à l'époque dont nous traitons, l'ensemble des Panzer opérait contre la Pologne. Cette lacune, toutefois, eut dès l'abord plus de conséquence qu'on ne l'imagine communément. En l'absence de toute aviation de bombardement et vu l'insuffisance de son artillerie de «grosse destruction», le général Gamelin venait, en effet, de recommander à ses subordonnés d'utiliser ces armes perforantes à grande vitesse initiale contre les embrasures des casemates du Westwall<sup>17</sup>. Dans ces conditions de pénurie, on leur substitua le vieux canon d'accompagnement de 37 mm, modèle 1916, qui, tirant un obus antipersonnel à 402 m/s, était bien incapable d'assumer cette mission ...

Voilà à quoi se réduisaient les 102 divisions françaises «complètes et bien équipées» dénombrées par l'historien britannique.

Mais encore, ainsi que l'insinue l'auteur, faut-il accuser les Occidentaux et particulièrement les Français, d'avoir, en dépit des assurances les plus encourageantes, vilainement abandonné sur le champ de bataille, leurs malheureux alliés polonais. Nous n'en ferons rien, car en portant cette accusation contre la mémoire des Daladier et des Gamelin, nous ne démontrerions rien d'autre que notre parfaite ignorance du sujet.

Etablissons les faits.

Au lendemain de la dénonciation par Hitler du pacte germanopolonais de non-agression (28 avril 1939), le ministre de la Guerre du gouvernement de Varsovie, général Kasprzycki, s'en vint, 3 jours durant (15 au 17 mai 1939) conférer à Paris, avec le généraux Gamelin, Georges et Vuillemin, ce dernier chef EMG de l'Air. A l'issue de ces entretiens, il fut remis au ministre polonais, pour prévenir tout malentendu, un protocole dont nous extrayons le passage relatif aux engagements français:

«Dès qu'une partie des forces françaises sera prête (vers le troisième jour après le jour initial de la mobilisation générale française), la France déclenchera progressivement des actions offensives à objectifs limités.»

«Dès que l'effort principal de l'armée allemande s'accentuerait contre la Pologne, la France déclencherait une action offensive contre l'Allemagne avec le gros de ses forces (à partir du 15° jour après le jour initial de la mobilisation générale française<sup>18</sup>).»

On a discuté sur ce que le général Gamelin entendait par le «gros de ses forces», alors qu'il voulait dire les deux tiers des moyens affectés au théâtre des opérations du Nord-Est, soit un maximum de 38 divisions, et que les Polonais attendaient bien davantage. Personne, pourtant, n'a jamais avancé que le général

Kasprzycki se soit inscrit en faux contre le texte que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, et encore moins qu'il ait objecté à son camarade et allié Gamelin que le 15<sup>e</sup> jour suivant la proclamation de la mobilisation générale française, l'armée polonaise serait réduite à l'état d'informes débris ... Peut-être même se rengorgea-t-il, en constatant que son interlocuteur lui attribuait une capacité de résistance d'au moins 6 mois.

Que Français et Polonais se soient trompés du tout au tout quant au pouvoir offensif du tandem Stuka et Panzer, la chose n'est plus à démontrer, mais il est foncièrement injuste d'affirmer que les premiers aient trompé les seconds de propos délibéré. Jusqu'au 9 septembre, nous voyons, en effet, les 3° et 4° armées françaises 1° s'engager entre Vosges et Moselle dans ces «actions offensives à objectifs limités» promises par le protocole du 17 mai, et le général Gamelin presser le mouvement auprès de ses grands subordonnés. Ce jour-là, toutefois, nous le voyons donner un premier coup de frein, en envisageant l'éventualité selon laquelle: «l'armée polonaise ne puisse se rétablir sur la Narew et la Vistule²o.»

Le 12 septembre, cette hypothèse s'étant vérifiée, il passe à la défensive. Mais rien ne permet d'affirmer qu'il aurait renoncé au déclenchement de l'offensive prévue pour les jours suivant le 15 septembre, si les Polonais avaient réussi à faire front sur les lignes d'eau sus-indiquées.

Aurait-on pu faire plus vite? Il n'est pas douteux que la doctrine militaire française qui, concernant l'offensive, distinguait soigneusement l'«approche», la «prise de contact» et l'«engagement», ce dernier n'étant, du reste, que le «premier acte de l'attaque» proprement dite, n'avait rien de napoléonien. Mais on n'oubliera pas que l'excès de méthode qu'on peut lui reprocher, visait principalement à prévenir la récidive des errements de 1914, lesquels en un mois (14 août au 14 septembre) avaient coûté 110 000 tués et 275 000 blessés aux armées de Ioffre.

52 mois plus tard, la victoire arrêtait ce funeste bilan à près de 1 400 000 tués, la plupart de 20 à 25 ans. Aussi bien, depuis 1935, la France se trouvait-elle dans une période de «classes creuses» réduisant le contingent recrutable annuellement à moins de 150 000 hommes, tandis qu'en Suisse, pour une population dix fois moindre, nous en instruisions 27 000. L'offensive à corps perdu se recommandait moins à l'armée française, qu'à sa rivale qui se recrutait sur la base de 80 millions d'habitants au lieu de 40.

Autre conséquence de cette disparité démographique: les 108 divisions mobilisées sur 80 millions d'Allemands, étaient beaucoup plus jeunes, que les 77 divisions recrutées parmi moitié moins de Français, c'est-à-dire plus aptes à l'effort physique de l'infanterie, et aussi plus sensibles à l'action psychologique de la propagande.

Dans ces conditions, la France aurait eu encore plus d'intérêt que le Troisième Reich, à faire relever l'homme par la machine volante et rampante. Elle n'en fit rien, mais les militaires ne sont pas seuls à devoir être mis en cause, du fait de cette carence. Loin de là.

Somme toute, le 2 septembre 1939, la Troisième République sortait, à 0 heure, de 20 ans d'instabilité gouvernementale<sup>21</sup>, d'incohérence parlementaire, d'antimilitarisme et de désarmement; le Troisième Reich, de 6 ans d'ordre dictatorial, de propagande nationaliste et de réarmement intensif.

<sup>16</sup> op. cit., tome II, p. 803.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Général Gamelin, «Servir ... La guerre septembre 1939–19 mai 1940», p. 75, Plon, Paris 1947. – Relevons qu'en juin 1940, les Allemands procédèrent de même contre les ouvrages de la ligne Maginot, en ajoutant à leurs canons antichars, leurs pièces de 20 et de 88 mm DCA.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> D'après Général Gamelin, «Servir. Le prologue du drame (1930 à août 1939), p. 420–421, Plon, Paris 1946. – Remarquons que le général Georges doutait qu'on pût s'engager dans une opération de rupture avant le 17° jour de mobilisation.

<sup>19 3°</sup> armée: général Condé, 4° armée: général Réquin.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Général Gamelin, op.cit., p. 63.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Selon Général Conquet, «L'énigme des blindés», p. 20, Nouvelles Editions Latines, Paris 1956, la France, du 2 juin 1932 au 2 septembre 1939, compta: 19 gouvernements, 8 ministres des Finances, 7 ministres des Affaires étrangères, 8 ministres de la Guerre.